



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources tenue le 21 février 2024, les certificats de conformités suivants ont été délivrés :

Règlement 2023-15 – modifiant le règlement de lotissement 148-2015 et ses amendements

Résolution 20240118-24 - autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 4 079 229

Les règlements entrent en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ. A-19.1)

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 12^e jour du mois de mars 2024.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 12 mars 2024.

La directrice générale et greffière,

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA